

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ PARIS 13 – SORBONNE PARIS CITÉ

## MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D.613-6 ;

Vu l'arrêté du 10 août 2015 portant renouvellement de l'accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil au sein de l'université Paris-XII ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme MELISSA MAZAR, née le 17 septembre 1992 à TIZI OUZOU (ALGERIE) en vue de son inscription au Master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

**VU LE PARCOURS TYPE ANGLAIS,**

Le diplôme de **MASTER D'ARTS, LETTRES, LANGUES, Mention MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, SECOND DEGRÉ**  
*mention passable*

est délivré à Mme **MELISSA MAZAR**

au titre de l'année universitaire 2018-2019

et confère le **grade de master,**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 9 décembre 2019

*Le titulaire*

*Le Président*

Jean-Pierre ASTRUC  
Université Paris 13 - N° 4

*Le Recteur de l'Académie de Créteil*  
Chargé de la Formation

N° PARXIII 14579385  
/2019201802861